

Le piratage informatique, un fléau pour les entreprises



© 2022 Les Echos Publishing

Les piratages informatiques se multiplient notamment dans les entreprises, mais peu savent à quoi correspondent exactement ces attaques, souvent par manque de connaissances techniques. Pour pallier ce manque d'informations, le site www.cybermalveillance.gouv.fr a réalisé un exercice de pédagogie en proposant un ensemble de définitions. La première porte sur le piratage informatique qui, pour l'organisme gouvernemental, consiste à s'introduire dans une ressource à l'insu de son propriétaire légitime. Un piratage qui peut frapper un équipement informatique ou un compte en ligne.

Les cibles préférées des pirates

Pour chaque type d'attaques, le site détaille les équipements ou les comptes visés, les moyens d'intrusion les plus souvent utilisés, les risques encourus et les cibles préférées des pirates... Il renvoie également vers son rapport d'activité et état de la menace 2021, où le piratage de compte en ligne apparaît aujourd'hui comme la seconde cybermenace la plus rencontrée tant par les professionnels que les particuliers...

Pour consulter la fiche sur le piratage informatique : www.cybermalveillance.gouv.fr

© 2022 Les Echos Publishing